



Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

COMMISSION REGIONALE DE VTT DH - ENDURO

PROCES VERBAL DE LA REUNION

Du Mardi 21 Janvier 2020

18H00 au siège du Comité Régional de Cyclisme de la Réunion « Salle François NATIVEL »

Membres de la Commission	Convoqué(e)	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)
DUBOSQ DENIS	X	X		
HUEBER NICOLE	X	X		
GOJJARD EDDY	X	X		
LARAVINE ERIC	X	X		
LAURET FREDERIC	X	X		
OROSMANE CLEMENT	X	X		
ORRE RAYMOND	X	X		
PERFILLON GILLES	X	X		
Membres du Comité Directeur		Présent		
HENAFF Stéphane		X		
Invité		Présent		
HOAREAU Thierry		X		

ORDRE DU JOUR

- I. DEMANDE DE SUBVENTION RIC (8000€ FOND JSCS)
- II. VALIDATION DU PV PRECEDENT
- III. VALIDATION DES EPREUVES PRECEDENTES
- IV. VALIDATION DE LA PROCHAINE EPREUVE
- V. RENOVATION PISTE SIMAMRY (8000€ FOND JSCS)
- VI. CRITERES DE SELECTION CHAMPIONNAT DE FRANCE
- VII. QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour est changé par la présence du Président du Comité Régional de Cyclisme, Mr HENAFF qui souhaite intervenir sur la demande d'aide financière du club RIDING COMPANY.

I. DEMANDE DE SUBVENTION du club RIDING COMPANY (RIC)

Mr HENAFF demande à la CRVTT de tenir compte de la demande du RIC.

(Pour mémoire, le RIC a organisé une épreuve d'enduro sur les pistes du Maïdo et a effectué un travail de remise en état des pistes ; il réclame une partie du budget alloué par la DJSCS pour la rénovation des pistes proches du Maïdo)

RAYMOND propose à Mr HENAFF de prendre dans un autre budget que celui de la DJSCS, car des projets ambitieux sont en cours de budgétisation pour la rénovation entière de la piste SIMAMBRY. De plus, il craint que subventionner un club pour une remise en état des pistes risque de créer un précédent où vont s'engouffrer tous les autres.

Il est néanmoins décidé de demander au RIC de justifier les dépenses engagées pour l'entretien des pistes, étape obligatoire avant toute demande de prise en charge par la DJSCS.

Suite à son intervention, Mr HENAFF quitte la séance et ne participe pas à la suite de la réunion.

II. VALIDATION DU DERNIER PV

Le Procès -Verbal de la réunion de Commission VTT DH du Mardi 7 Janvier 2020 est validé

III. VALIDATION DES EPREUVES PRECEDENTES

Lors de la première manche de la Coupe 2020 qui s'est déroulée le 19 janvier 2020 nous avons relevé :

- 92 Engagés
- 22 Enduros
- 14 non licenciés
- 6 Enduros élite
- 4 Féminines

Nous avons presque doublé le nombre d'inscription malgré la météo et les vacances...

Le concept d'allier d'enduro et la DH est porteur.

Nous avons exécuté un gros travail pour ouvrir ce nouveau site.

Nous avons eu un très bon retour des pilotes il semble qu'ils soient tous ravis du travail effectué.

Eric Laravine : créer une piste, c'est du boulot, on ne peut pas compter sur des bénévoles pour exécuter cette tâche.

Point à améliorer :

- Il y a eu des problèmes de chronométrage :
- Un photographe est entré dans la zone et déclenché la cellule, ce qui a complètement perturbé les classements.
- Il faut créer un couloir plus long, mieux délimité pour éviter que l'on perturbe par inadvertance dans la zone de départ.
- L'équipe de chronométrage étant complètement nouvelle il a été difficile de bien maîtriser le matériel.
- FL a pris le temps de se pencher sur le nouveau logiciel et est disposé à faire des tests avec les membres de la commission VTDDH pour que nous soyons plusieurs à maîtriser le matériel.
- FL se propose d'être référent chronométrage.

- Il y a eu des couacs, toute fois sans gravité avec des signaleurs absents
- Denis : j'ai remarqué sur trois courses ou j'étais présent qu'il manquait des signaleurs, je me propose d'être signaleur référent afin de gérer les bénévoles avant et pendant la course, qu'il y ait un signaleur supplémentaire en cas d'absence.
- Que je sois signaleur volant prêt à intervenir sur tout le tracé de la piste.
- La course en trois manches s'enchaîne trop vite. Il n'y a pas de moment où le groupe se rassemble et c'est dommage pour la cohésion, la bonne entente entre les coureurs. Les horaires doivent être revus. Une coupure faciliterait la vente de repas pas les clubs organisateurs, ce qui leur permettrait d'avoir une entrée d'argent supplémentaire.
- La CRVTT valide un déroulement en 3 manches de la coupe régionale de DH, avec une coupure entre 11H 30 et 13H.

IV. EPREUVE A VENIR

La CRVTT débat sur le choix possible des sites potentiels

Les Makes :

Il existe de nombreuses variantes sur le tracé mais il y a des obstacles difficiles, la piste est très technique.

Raymond : nous risquons de perdre de nombreuses inscriptions si la compétition se déroule sur ce site.

Ste Rose :

La piste est accessible techniquement, mais certains pilotes trouvent que les scories abîment leurs vélos.

La piste risque d'être coupé s'il y a des grosses pluies, n'oublions pas que nous sommes dans la saison des pluies.

Papangué :

Il y a des problèmes d'accès et de sécurité

Cilaos :

C'était ce site qui était prévu au départ.

A l'heure de la réunion nous n'avons pas de réponse de Christophe Payet.

La piste des Makes est choisie par vote à main levée des membres présents

Jeudi 23 janvier, Christophe Payet nous indique être prêt à organiser une DH à Cilaos avec l'aide de la CRVTT.

V RENOVATION PISTE SIMAMBRY

Un état des lieux a été fait avec l'ONF le 18 décembre 2019. Il est rappelé que l'entretien incombe au comité régional de cyclisme et que l'état actuel de la piste est mauvais et jugé dangereux. Si nous n'avons pas les moyens d'entretenir la piste, il est de notre responsabilité de la fermer jusqu'à ce qu'elle soit praticable à nouveau.

Raymond indique que la subvention allouée par la DJSCS (8000 €) devrait principalement servir à la remise de la piste.

Denis : « la piste de SYMANBRI dépend du département, c'est donc à cette collectivité que revient le coût de l'entretien ; j'attends le retour de congés de la personne en charge du dossier pour vérifier cela avec elle »

RAYMOND rajoute que l'ONF est d'accord pour la création d'un « Flow Trail » dans le pare feu de tête dure, il nous faut confirmer avec le Parc National. D'après notre contact avec l'ONF. Il ne devrait voir aucun inconvénient car la parcelle concernée est anthropisée.

La commission attend la rencontre entre Denis et le représentant du département pour prendre une décision.

VI SELECTION CHAMPIONNAT DE FRANCE

Les moyens de la commission étant limités nous réfléchissons à exclure les Masters de la sélection

Thierry Hoarau propose que la sélection se fasse par rapport aux chronos des manches de coupe plutôt qu'au résultat des compétitions. Que partent en France uniquement ceux qui ont la capacité d'être à moins de 10 secondes du scratch sur leurs 10 meilleurs manches de la coupe.

Gilles Perfillon : si nous sommes trop rigides sur nos critères de sélection nous risquons d'avoir « des élus » qui n'ont aucune capacité de ramener le moindre résultat, comme cela s'est déjà passé.

Nicole : il est important que les coureurs est un objectif, cela était très important, elle nous parle de son expérience au sein de l'équipe de France.

Raymond : Je vais contacter Emmanuel Hubert pour qu'il nous donne son point de vue.

Denis : nous pouvons déjà partir sur la base d'avoir :

- La capacité d'être à moins de 10 secondes du scratch sur leur 10 meilleurs manches de la coupe.
- De procédé à une délibération des membres de la CRVTT DH au cas par cas.

Le choix de la sélection reste ouvert.

Postérieurement à la réunion de la commission (le 30 janvier), Raymond reçoit un message du sélectionneur national de DH que nous copions ci-dessous :

« L'intérêt est de pouvoir emmener une équipe performante et de former des jeunes !

Dans ton cas, je privilégierais les jeunes également, il y a plus de marge de progression que les Masters !

Dames Elite : la meilleure

Dames juniors : la meilleure

Cadet Homme : le meilleur et ceux qui présentent un potentiel de progression (pas trop loin du top 10 Réunion quand même !)

Junior Homme : le meilleur et 2 autres s'ils sont dans le top 5 scratch REUNION

Elite Homme : le meilleur

Master : celui qui présente une chance de podium dans sa catégorie »

VII QUESTIONS DIVERSES

FL : « il faut monter des dossiers de demande de sponsors »

Nous avons abordé le sujet à la précédente réunion et invoqué qu'il serait motivant pour ceux qui exécutent ses démarches d'être rémunérés.

Il serait judicieux d'avoir l'accord du comité directeur.

Il est toute fois impossible que cette mesure soit rétroactive, nous n'en verrons pas la fin

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22H00.

Le Président de la CRVTT DH

R. ORRE